



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tauromachie : la Ville de Nîmes met en œuvre ses engagements pour une pratique tauromachique concertée

Fidèle aux engagements pris durant la campagne municipale, la Ville de Nîmes poursuit l'amélioration de ses pratiques taurines, dès la feria de pentecôte qui se tiendra du 21 au 24 mai 2026. Rejoignant à nouveau l'Union des Villes Taurines Françaises (UVTF), la municipalité engage également une refonte de la Commission Taurine Extra-Municipale (CTEM), renforce l'organisation des présidences des corridas et souhaite améliorer les conditions d'accueil du public pour les personnes à mobilité réduite.

« Vincent Bouget, Maire de Nîmes, avait pris des engagements clairs durant la campagne municipale et nous nous sommes immédiatement mis au travail pour les concrétiser. Notre volonté est de préserver l'identité taurine de Nîmes tout en accompagnant les évolutions nécessaires, dans un esprit de responsabilité, de concertation et de modernisation. L'adhésion à l'UVTF, le renforcement du rôle de la CTEM, l'amélioration des conditions d'accueil du public ou encore l'évolution des présidences des corridas traduisent cette ambition : faire vivre une tauromachie exigeante, respectueuse des traditions et tournée vers l'avenir. » explique Sylvette Fayet, adjointe déléguée aux tauromachies

La Ville de Nîmes a officiellement rejoint l'Union des Villes Taurines Françaises (UVTF).

Une première réunion s'est tenue en avril dernier à Toulouse afin d'acter cette adhésion. Cette intégration traduit la volonté de la municipalité de participer activement aux réflexions et évolutions autour des pratiques taurines.

Dans ce cadre, plusieurs engagements seront mis en œuvre conformément au règlement municipal :

- La saisie des cornes des taureaux, conformément aux recommandations vétérinaires ;
- L'utilisation de piques françaises, en accord avec le délégataire taurin Casas & Co.



La CTEM (Commission Taurine Extra-Municipale) entièrement repensée

Parallèlement, la Ville engage une refonte de la Commission Taurine Extra-Municipale (CTEM) afin de conforter pleinement son rôle consultatif et d'éclairer les décisions de la municipalité en matière taurine.

La CTEM est traditionnellement composée de trois collèges : un collège d'élus, un collège de personnalités qualifiées et de professionnels de la tauromachie, un collège de représentants des clubs taurins.

Deux collèges ont d'ores et déjà été renouvelés :

- Collège des élus : Sylvette Fayet, Corinne Giacometti, Julien Roussel, Nicolas Nadal, Dimitri Pialat, Bruno Ferrier, Sonia Benkirat et Julien Plantier.
- Collège des personnalités : Eddie Pons, Arlette Chavanieux, ainsi que plusieurs professionnels et personnalités du monde taurin : anciens picadors, banderilleros, vétérinaire, entre autres.

Le renouvellement du collège des clubs taurins interviendra à l'occasion de la Feria des Vendanges.

Présentation des taureaux au corral du lundi 18 mai 2026

La CTEM jouera pleinement son rôle lors des présentations des taureaux au Corral. Le déroulé sera organisé en plusieurs temps :

- à 9h30, les membres de la CTEM découvriront les taureaux et pourront formuler leurs observations ;
- à 11h, les journalistes et les clubs taurins participeront à leur tour à cette présentation.

À cette occasion, le Maire annoncera comme chaque année la composition des présidences et des délégations. Les présidents de course et leurs assesseurs se réuniront ensuite afin de préparer et coordonner les présidences.

Les présidences de corridas

La Ville fait évoluer son organisation pour les présidences des corridas. Désormais, ce ne seront plus des élus qui présideront les corridas, mais trois personnalités reconnues pour leurs compétences taurines : Gérard Quittard, Marion Mazauric, Nicole Luchmaya.

Ils assureront les présidences en alternance tout au long des différentes corridas et seront accompagnés de deux assesseurs tournants : un ancien professionnel de la tauromachie et un représentant des clubs taurins.



Des nouveautés pour la Feria des Vendanges

La Ville poursuit également ses efforts pour la Feria des Vendanges :

- L'infirmierie des arènes sera entièrement refaite dès la fin des concerts d'été, en concertation avec le docteur Benezet ;
- Les personnes à mobilité réduite pourront désormais être installées à proximité immédiate de leur accompagnant, grâce à un accord conclu avec Casas & Co. Cette mesure sera opérationnelle dès les prochaines Vendanges, dès que les aménagements auront été réalisés.
- Ouverture du Musée des Cultures Taurines toute l'année et gratuit pour tous, afin de rendre la culture taurine accessible au plus grand nombre

Contacts Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56
isabelle.lecaux@ville-nimes.fr